Fiche Signalétique

Section 1: Identification du Produit et de l'Entreprise

Nom du produit: **Vaporisation de la congélation**

Numéro(s) de produit: **74086**

Utilisation du produit: dégager la chaleur et refroidir les circuits

Coordonnées du fabricant / fournisseur:

Aux États-Unis:
CRC Industries, Inc.
885 Louis Drive
Warminster, PA 18974
www.crcindustries.com
1-215-674-4300(Généralités)
800- 521-3168 (Technique)
800-272-4620 (Service à la clientèle)

Au Canada:
CRC Canada Co.
2-1246 Lorimar Drive
Mississauga, Ontario L5S 1R2
www.crc-canada.ca
1-905-670-2291

Urgence 24 heures – CHEMTREC: 800-424-9300 ou 703-527-3887

Section 2: Identification des Risques

Vue d'Ensemble des Risques

MISE EN GARDE: Contenu sous pression.

Apparence et odeur: Le produit émis est un gaz clair avec une légère odeur éthérée.
Le produit pressurisé est un gaz liquefié.

Effets potentiels sur la santé:

EFFETS AIGUS:

YEUX: Le contact avec le gaz dispersé n'a pas d'effets négatifs. Le contact avec une pulvérisation directe peut causer une irritation grave, des rougeurs, le larmoiement, une vision brouillée, et des brûlures par le froid.

PEAU: Le contact avec le gaz dispersé n'a pas d'effets négatifs. Le contact avec une pulvérisation directe peut causer des gelures, l'irritation, ou la dermatite.

INHALATION: L'inhalation du gaz dispersé n'a pas d'effets négatifs. L'inhalation des vapeurs concentrées peut produire des effets anesthésiques et des sentiments d'euphorie. Une exposition prolongée peut accélérer la respiration, causer les maux de tête, les étourdissements, la narcose, et l'inconscience. Une inhalation intentionnelle de ce produit peut entraîner la mort par asphyxie, selon la concentration et la durée de l'exposition.

INGESTION: L'ingestion de liquide peut causer des gelures dans la bouche et dans la gorge. Les liquides peuvent présenter des risques d'aspiration.

EFFETS CHRONIQUES: Inconnu

ORGANES VISÉS: Aucun connu.

État physique aggravé par exposition: Aucun connu.

Se reporter à la section 11 pour les renseignements sur la toxicologie et la cancérogénicité

Section 3: Composition / Renseignements sur les Ingrédients

COMPOSANT	NUMÉRO CAS	% par pds
1,1,1,2-Tétrafluoroéthane (HFC-134a)	811-97-2	100

Section 4: Premiers Soins

Contact oculaire: En cas de contact avec le liquide ou d'effets d'une pulvérisation directe, rincer abondamment avec de l'eau pendant 15 minutes. Contacter un médecin, en cas de gelure.

Contact cutané: En cas de contact avec le liquide ou d'effets d'une pulvérisation directe, chauffer progressivement la zone et suivre les soins médicaux en cas de destruction des tissus. Laver la zone avec une grande quantité d'eau. Traiter comme une gelure

Inhalation: Déplacer la personne à l'air frais. Maintenir la personne calme. Si la personne ne respire pas, donner la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. Communiquer immédiatement avec un médecin.

Ingestion: Ne pas provoquer de vomissements. Communiquer immédiatement avec un médecin.

Avis aux médecins: Traitement symptomatique.

Section 5: Mesures en cas d'Incendie

Propriétés d'inflammabilité: Ce produit est ininflammable conformément à la définition de l'inflammabilité pour aérosol.

Point d'éclair:	Aucun (COC)	Limite d'explosion supérieure:	ND
Température d'autoallumage:	ND	Limite d'explosion inférieure:	ND

Données pour incendie et explosion:

Moyen d'extinction approprié: Conformément aux combustibles de la zone.

Produits de combustion: Oxydes de carbone, acides halogènes (décomposition thermale)

Risques d'explosion: Les contenants aérosols peuvent, lorsqu'ils sont exposés à la chaleur d'un feu, accumuler de la pression et exploser.

Protection des pompiers: Les pompiers doivent porter des appareils respiratoires autonomes, approuvés par NIOSH pour la protection contre la suffocation et la décomposition toxique possible des produits. Une protection oculaire et cutanée doit être fournie. Arrêter la fuite du matériau si possible. Utiliser un vaporisateur d'eau pour maintenir les contenants exposés à l'incendie et pour affaiblir les vapeurs pouvant se former lors de la décomposition du produit.

Section 6: Mesures en cas de Fuites Accidentelles

Précautions personnelles: Utiliser les mesures de protection personnelle recommandées à la Section 8.

Précautions pour l'environnement: Ventiler la zone pour disperser le panache de la vapeur.

Méthodes de confinement et de Éliminer les sources d'ignition. Ventiler la zone avec une bonne quantité d'air

nettoyage: frais, particulièrement les zones inférieures où les vapeurs peuvent s'accumuler. Les nettoyeurs doivent porter une protection respiratoire appropriée s'ils travaillent dans un endroit confiné ou en cas d'émission d'une grande quantité de panache.

Section 7: Entreposage et Manipulation

Procédures de manipulation: Éviter de respirer les vapeurs. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent par conséquent circuler par terre. Les concentrations excessives de la vapeur peuvent causer l'asphyxie. Faire preuve de prudence autour d'équipement sous tension. Le contenant métallique devient conducteur lorsqu'il est en contact avec une charge. Ceci peut entraîner un choc électrique ou une gerbe de feu blessant l'utilisateur. Les directives d'utilisation du produit se trouvent sur l'étiquette du produit.

Procédures d'entreposage: Conserver dans un endroit frais et sec, à l'abri des rayons du soleil. Les boîtes d'aérosol doivent être conservées à une température inférieure à 120°F / 49°C afin d'éviter la rupture des boîtes. Conserver hors de la portée des enfants.

Niveau d'entreposage d'aérosol: I

Section 8: Contrôles d'Exposition / Protection Personnelle

Directives sur l'exposition:

	OSHA		ACGIH		AUTRE		
COMPOSANT	TWA	STEL	TWA	STEL	TWA	SOURCE	UNITÉ
1,1,1,2-Tétrafluoroéthane (HFC-134a)	NE	NE	NE	NE	1000	AIHA	ppm
N.E. Non établi (C) Ceiling (plafond) (S) – skin (peau) (V) – Vacated (libre)							

Contrôles et protection:

Contrôles techniques: L'aire doit être suffisamment aérée. Un appareil d'aspiration local est habituellement préféré, car il permet de contrôler les émissions d'un contaminant à la source, empêchant sa dispersion dans l'aire de travail. Si nécessaire, utiliser des moyens mécaniques pour maintenir les niveaux de vapeur en dessous des directives d'exposition. Dans un espace confiné, observer les règlements OSHA en vigueur.

Protection respiratoire: Aucune requise pour un travail effectué sous une ventilation adéquate. Une surveillance de l'air est indispensable pour établir les niveaux d'expositions des employés. Utiliser un appareil respiratoire autonome dans les espaces confinés et en cas d'urgence.

Protection visuelle/faciale: Sous des conditions normales, porter des lunettes de protection. En cas de probabilité raisonnable de contact avec le liquide, porter des lunettes protectrices contre les agents chimiques.

Protection cutanée: Utiliser des gants de protection en caoutchouc isolé. Utiliser, également, un survêtement de protection en cas de contact prolongé ou répété avec la peau.

Section 9: Propriétés Physiques et Chimiques

État physique: le produit dispersé est un gaz; et le produit pressurisé est un gaz liquéfié
Couleur: transparent
Odeur: éthéré
Seuil d'odeur: ND
Gravité particulière: 1.24

Point d'ébullition initial: -26,39°C
Point de congélation: ND
Pression de vapeur: 70 psig @ 21,11°C
Densité de vapeur: 3.5 (air = 1)
Taux d'évaporation: très rapide
Solubilité: 0,95% (dans l'eau) @ 21,11°C
Coefficient de distribution eau/huile: ND
pH: ND
Composés Organiques volatiles: Pds %: 0 (exempt) g/L: 0 lb/gal: 0

Section 10: Stabilité et Réactivité

Stabilité: Stable

Conditions à éviter: Chaleur excessive, flammes nues

Matériaux incompatibles: Métaux terreux alcali ou alcalin (tels que NA, K, ou Ba); métaux finement divisés; magnésium et alliages contenant plus de 2% de magnésium

Produits à décomposition dangereuse: Acides halogènes

Possibilité de réactions dangereuses: Non

Section 11: Information Toxilogique

Ce produit n'a pas subi d'études toxicologiques à long terme. L'information suivante est disponible pour les composants de ce produit.

Toxicité aigue:

Composant	Oral LD50 (rat)	Dermique LD50 (lapin)	Inhalation LC50 (rat)
1,1,1,2-Tétrafluoroéthane	Aucunes données	Aucunes données	1 500 g/m^3/4H

Toxicité chronique:

Composant	OSHA Carcinogène	IARC Carcinogène	NTP Carcinogène	Irritant	Sensibilisateur
1,1,1,2-Tétrafluoroéthane	Non	Non	Non	Non	Inconnu

Toxicité reproductive: Aucune information disponible
Tératogénicité: Aucune information disponible
Mutagénicité: Aucune information disponible
Effets synergétiques: Aucune information disponible

Section 12: Information Écologique

Ce produit n'a pas subi d'études écologiques. L'information suivante est disponible pour les composants de ce produit.

Écotoxicité: Aucune information disponible
Persistance / Dégradabilité: Aucune information disponible

Bioaccumulation / Accumulation: Aucune information disponible
Mobilité dans l'environnement: Aucune information disponible

Section 13: Élimination

Classification déchets: Le produit dispersé n'est pas un déchet dangereux. Les contenants aérosols vides peuvent être recyclés.

Toutes les activités d'élimination doivent respecter les réglementations fédérales, provinciales et municipales. Les réglementations municipales peuvent être plus rigoureuses que les exigences fédérales ou provinciales.

Section 14: Information pour le Transport

Département des transports É.-U. (terre): Biens de consommation, AAR-D

ICAO/IATA (air): Produit de consommation, ID8000.9.

IMO/IMDG (eau): 1,1,1,2-Tetrafluoroethane, UN3159, 2,2, Quantité limitée

Réserves spéciales: DOT-SP 11644: Conformément à cette autorisation spéciale, le contenant du produit est marqué DOT-SP11644 au lieu de 2Q. Cette emballage est approuvé pour expédition comme un Bien de consommation.

Section 15: Réglementation

Règlements fédéraux É.-U.:

Toxic Substances Control Act (TSCA) (Loi réglementant les substances toxiques):
Tous les ingrédients sont soit indiqués dans l'inventaire TSCA ou exemptés.

Comprehensive Environmental Response, Compensation and Liability Act (CERCLA):
Il existe des quantités à déclarer pour les ingrédients suivants: Aucune

Le National Response Center (800-424-8802) ou votre comité d'organisation en cas d'urgence local doit être immédiatement avisé de tous déversements ou fuites suite à la perte de l'un des ingrédients dont la quantité doit être déclarée.

Superfund Amendments Reauthorization Act (SARA) Titre III:
Section 302 Substances extrêmement dangereuses (EHS): Aucune

Section 311/312 Catégories de danger:	Risque d'incendie	Non
	Risque réactif	Non
	Libération de pression	Oui
	Risque aigu pour la santé	Oui
	Risque chronique pour la santé	Non

Section 313 Produits chimiques toxiques: Ce produit contient les substances suivantes qui doivent être reportées selon la section 313 du titre III de la loi SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) de 1986 et 40 CFR Part 372:
Aucune

Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique:
Section 112 Polluants atmosphériques dangereux: Aucune

Réglementation canadienne:

Règlements sur les produits contrôlés:
Ce produit a été classé conformément aux critères de risque des règlements sur les produits contrôlés et la fiche

signalétique contient toutes les informations requises par les règlements des produits contrôlés.

Classe de risque SIMDUT: A, D2B

Inventaire LIS canadien: Tous les ingrédients sont soit indiqués dans l'inventaire LIS ou exemptés.

Réglementation Union Européenne:

Conformité RoHS: Ce produit est conforme à la Directive 2002/95/EC du Parlement européen et du Conseil du 27 janvier 2003. Ce produit ne contient aucune des substances interdites telles qu'énumérées à l'article 4(1) de la directive RoHS.

Réglementation complémentaire: Aucune

Section 16: Autres Informations

HMIS® (II)	
Santé:	1
Inflammabilité`:	0
Réactivité:	1
EPP:	B

NFPA

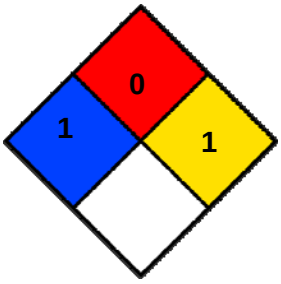

Valeur nominale entre 0 (aucun danger) à 4 (danger grave)

Préparé par: Michelle Rudnick
N° CRC: 282
Date de révision: 04/16/2014

Modifications depuis la dernière révision: nombre de produits éliminée

L'information contenue sur ce document concerne ce matériau en particulier, tel que fourni. Elle peut devenir non valide s'il est utilisé en combinaison avec tout autre matériau. Cette information est exacte selon les connaissances de CRC Industries ou l'exactitude des sources mises à la disposition de CRC. Avant d'utiliser un produit, lire attentivement les avertissements et directives sur l'étiquette. Pour obtenir des précisions sur toute information contenue sur cette fiche signalétique, veuillez vous adresser à votre superviseur, à un professionnel de la santé et de la sécurité ou aux Industries CRC.

ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
CAS: Registre CAS
CFR: Code des règlements fédéraux
DOT : Département des transports
LIS: Liste intérieure des substances
g/L: Grammes par litre
HMIS: Système d'identification des matériaux dangereux
IARC: Agence internationale pour la recherche sur le cancer
IATA: Association du transport aérien international
OACI: Organisation de l'aviation civile internationale
IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses
OMI: Organisation maritime internationale
lb/gal: Livres par gallon
CL: Concentration létale
DL: Dose létale
ND Non applicable
N.R. Non défini
NIOSH: National Institute of Occupational Safety & Health
NFPA: National Fire Protection Association
NTP: Programme national de toxicologie
OSHA: Occupational Safety and Health Administration
PMCC: Méthode Pensky-Martens en vase clos
EPP: Équipement de protection personnelle:
ppm: Parties par million
RoHS: Restriction des substances dangereuses
STEL Limite d'exposition de courte durée
TCC: Méthode Tagliabue en vase clos
TWA: Moyenne pondérée dans le temps
SIMDUT: Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail .